

23N02

Lac Kerverso

Légende

Carte des titres miniers

Statut:
A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, Y-Proposition de conversion
D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité
B-Abandonné, N-Refus de renouveler, Z-Désaffectation, R-Révoqué
P-En attente de renouvellement, U-Refusé

Statut:
A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
N-Refus de renouveler, Z-Désaffectation
R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

Statut:
A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
N-Refus de renouveler, Z-Désaffectation
R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

Statut:
A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
N-Refus de renouveler, Z-Désaffectation
R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

Statut:
A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
N-Refus de renouveler, Z-Désaffectation
R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

Substance extraite:
A-Aurifère, B-Argent, C-Cobalt, D-Cuivre, E-Éléments de terres rares, F-Fer, G-Grafit, H-Hydrocarbures, I-Indium, J-Or, K-Plomb, L-Plomb, M-Manganèse, N-Nickel, O-Oxide de zinc, P-Pétrole, Q-Argent, R-Argent, S-Argent, T-Argent

Statut du site d'extraction:
Cj Ouvert sous conditions, Ci Ouvert, Fj Fermé, Ni Non autorisé, Tj En traitement

Contrainte à l'activité minière

Contrainte majeure:
Territoire réservé à l'État ou soumis au jachonnement, à la désignation sur carte à la recherche minière ou à l'exploitation minière par arrêté ministériel
Périmètre urbanisé
Territoire soumis au jachonnement et à la désignation sur carte par arrêté ministériel
Territoire où le droit de jachonnement et de désignation sur carte est temporairement suspendu
Territoire faisant l'objet d'un renvoi au ministre
Territoire incompatible avec l'activité minière

Contrainte mineure:
Territoire où l'exercice d'activités minières est assujéti à des conditions et obligations déterminées par le ministre
Territoire faisant l'objet d'une étude par le ministre

Entente d'Eeyou Istchee Baie-James:
Terres de catégorie II
Terres de catégorie III
Entente Pitagor

Entente Première Nation Abitibiwinni:
Entente Pitagor

Entente de principe d'ordre générale (EPOG):
Nissanan de Bétiampite, Essipk, Mashewish, Nutsahkuan

Frontières:
Frontière internationale
Frontière interprovinciale
Frontière Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Déclinaison moyenne approximative au centre de la carte en 1998 est de 29°45' avec une variation annuelle décroissante de 7,5".
Système de référence géodésique North American 1983
Projection UTM (Universal Transverse Mercator)
ZONE 19
48°30'00" Coordonnée géographique
648000m E. Coordonnée U.T.M. Zone 19

AVIS IMPORTANT
Le fond topométrique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit jamais être utilisé au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée qu'à titre indicatif. En conséquence, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles décline toute responsabilité pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

23N00	23N01	23N02
23N01	23N02	23N03
23N02	23N03	23N04

